

**Présents :**

**Membres du conseil :** Sylvaine Bataille, Luc Benoit à la Guillaume, Anne-Julie Debare, Christopher Hamel, Mélanie Lucciano, Corinne Morue, Benoît Roux, Orlando Sandoval-Cuervo, Karine Winkelvoss

**Excusés :** Miguel Olmos, Odette Louiset, Emmanuel Faye, Catherine Baroin, Emmanuel Faye, Anne-Claire Sanz-Gavillon

**Invités :** Florence Cabaret, Natalie Depraz, Claire Gheeraert-Graffeulle, Marie-José Hanai, Jessica Thrasher, Anne-Laure Tissut, James Underhill, Franck Varenne, José Vicente Lozano,

1. Informations de la direction

- Le Conseil des directeurs de structures de recherche s'est réuni hier. Parmi les sujets évoqués, plusieurs nous concernent directement.
- Nos statuts, adoptés par l'AG de juillet dernier, seront présentés à la commission recherche vendredi 16 septembre et validés ensuite par le CAC. Ils devraient donc entrer en vigueur courant octobre.
- La nomenclature officielle pour les publications va changer, afin d'éviter la perte de 30% de nos publications, qui ne sont actuellement pas référencées sur les bases de données.
- Le nouvel arrêté doctoral, du 26 août 2022, prévoit un certain nombre de modifications qui concerneront notamment les CSI. La réunion du CSI sera obligatoire avant l'inscription en deuxième année et ensuite avant chaque nouvelle inscription jusqu'à la fin du doctorat. Le CSI aura lieu en trois étapes distinctes : présentation de l'avancement des travaux et discussions, entretien avec le doctorant sans la direction de thèse, entretien avec la direction de thèse sans le doctorant. À l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité.
- ANR : La clôture de la date de dépôt 7 novembre 2022 pour la campagne 2023
- En réponse à une question sur le repyramidage, il a été indiqué que les membres du CNU ne pourront pas siéger dans les commissions de 4 professeurs nommées par le président (un représentant de la présidence, 3 PR dont 2 de la discipline). « L'audition a pour objet d'éclairer la décision du chef de l'établissement sur la motivation du candidat et sur son aptitude à exercer les missions et responsabilités dévolues aux membres du corps des professeurs des universités ou des corps assimilés. » (article 4) D'après la présidence, il ne s'agit pas de refaire le travail du CAC et du CNU, mais d'émettre un avis écrit.
- Enfin, une question a été posée sur les refus de détachement des agrégés pour des postes d'ATER ou des contrats doctoraux.
- Inscriptions en année dérogatoire et soutenances prévues : les dossiers d'inscription ont été remontés pour le 12 septembre. 7 soutenances sont prévues d'ici décembre 2022 (Abiven, Piau, Le Guellec, Trenda, Paquier, Bruzan, Rabasso). Rappel : l'ED fixe à 8 le nombre maximal de thèses encadrées.
- Programme PAUSE : Le programme Pause est le « Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil », qui permet l'accueil et le financement, dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur en France, de scientifiques en danger. Ce programme existe depuis 2017, mais dès le début de la guerre en Ukraine s'était mis en place un programme spécial à l'intérieur du programme Pause classique : Urgence Ukraine. C'est dans ce cadre que nous avons accueilli à l'ERAC une jeune doctorante ukrainienne, Oleksandra Kosiuha, qui a obtenu avec l'aide du pôle Euraxess de la DRV, le soutien d'urgence de 6 mois, qui s'achève en ce moment

(fin septembre). Cette aide d'urgence est maintenant complétée par un contrat de travail de 12 mois à l'université de Rouen (en tant que doctorante rattachée à l'ERAC, mais toujours inscrite dans son université d'origine, à Kherson), et la candidature au programme Pause classique est en cours (en pratique l'obtention ou non des fonds Pause ne changera rien pour elle, il s'agit uniquement pour l'université de récupérer, en cas de réussite, 60% de ce qu'elle verse à Mme Kosiuha). D'autres collègues nous ont fait part d'autres candidatures (un Kurde de Turquie et un Russe), nous avons répondu que nous soutiendrions ces candidatures, mais que nous ne pouvons pas assumer nous-mêmes la prise en charge quotidienne et concrète (et très lourde) de ces chercheurs qui souvent ne parlent pas français : il faut les accompagner à la préfecture, à la banque, à la sécurité sociale, etc. et les aider à chercher un logement, voire les héberger.

## 2. Point budgétaire

Corinne Morue prend la parole.

On constate une reprise de l'activité et une augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier. 85000 euros engagés. Solde prévisionnel de 28000 euros. En comptant les missions, les dépenses d'équipement, les colloques et les soutenances, on dépassera 100000 euros, mais on n'atteindra probablement pas le plafond.

Continuer à financer l'achat d'ordinateurs et de livres pour les doctorants. En décembre, réévaluer les forfaits pour mission pour tenir compte de l'inflation.

Penser à systématiquement contacter le secrétariat avant toute démarche : les remboursements ne sont plus autorisés.

## 3. Missions

Ginette Vagenheim, communication au symposium "Antiquarian Literature" à Barcelone, 17-18 novembre 2022, aller-retour Paris Lille en train et repas.

Yvan Drion, communication au colloque "Faulkner's France" à Amiens les 13 et 14 octobre 2022 ("Retranslating William Faulkner, from annexation to decentering") (forfait France)

Léonore Bazinek, communication au colloque sur les natures de Nietzsche à Naumburg du 20 au 23 octobre 2022 (forfait Europe)

Laura Goudet, communication intitulée "Now we have voices": an American history of LGBTQ testimonies in videogames", Central and Eastern European Game Studies Conference, 13-15 octobre, Tallinn (Estonie), (Forfait Europe)

Laura Goudet, communication au colloque "ces petites choses vidéoludiques oubliées", 6-7 octobre 2022, Lyon (forfait France)

Konstantinos Alevizos, Synergies in Communication, 10th International Conference, 27 – 28 October 2022, Bucharest, Romania

Marie-José Hanaï, communication à la journée de préparation aux concours, Collège d'Espagne, Paris, 1er octobre 2022, aller-retour Paris

Approuvées à l'unanimité

## 4. Demande d'éméritat d'Odette Louiset et de rattachement de Pauline Doucet et de Corinne Belliard

Ces trois demandes (éméritat et rattachement) sont approuvées à l'unanimité.

5. Activités (notamment les séminaires des axes)

Axe 1 : Jessica Thrasher-Chenot et Marie-José Hanäi

Axe 2 : Anne-Laure Tissut et Karine Winkelvoss

Axe 3 : Natalie Depraz et Annie Hourcade

Axe 4 : José Vicente Lozano et James Underhill

Les responsables présentent les activités prévues pour l'année 2022-2023, notamment en ce qui concerne les séminaires des axes.

6. Questions diverses

La clé de la salle A600 est disponible dans les secrétariats pédagogiques. La salle doit être réservée auprès de Benoît Roux.